

# Le transfert de ressources vers les GMF se concrétise

Les CLSC appelés à disparaître?

Caroline Morneau [caroline.morneau@tc.tc](mailto:caroline.morneau@tc.tc)

Publié le 23 février 2017



Le transfert de ressources des CLSC vers les GMF dans la région devrait se terminer le 31 mars.

©Photo TC Media - archives

**SANTÉ. Le transfert de ressources des CLSC vers les groupes de médecine familiale (GMF) commandé par Québec se terminera aux environs du 31 mars, dans la région. Une mesure qui pourrait faire en**

## **sorte de réduire l'accessibilité aux services, redoutent les groupes syndicaux.**

En mars 2016, L'Action rapportait qu'environ 30 professionnels du réseau de la santé dans Lanaudière seraient relocalisés dans les 15 GMF répartis à la grandeur du territoire. Il s'agit d'environ 5 % du personnel qui œuvre en CLSC dans la région.

Parmi ceux-ci, on déplacera l'équivalent de 19 travailleurs sociaux à temps complet d'ici la fin mars, dont sept au nord et une douzaine au sud.

« Ce que nous redoutons surtout, c'est que le service d'accueil offert par les travailleurs sociaux en CLSC disparaisse. Actuellement, si tu ne "feel" pas une journée, parce que t'as une peine d'amour, ou peu importe la raison, tu peux décider spontanément d'aller consulter un travailleur social en CLSC. Il y aura toujours quelqu'un pour t'accueillir. En GMF, les gens ne pourront pas arriver comme ça, sans rendez-vous, et demander à consulter un professionnel, à moins d'être un client de l'établissement et d'être suivi par un médecin qui y travaille », croit Serge Vézina, président du Syndicat des techniciens et professionnels de Lanaudière-CSQ (STPL-CSQ).

Il craint que la population non desservie par un médecin de famille subisse ultimement les conséquences de la réforme.

« En GMF, ce n'est pas pareil, l'accès aux soins est plus compliqué. J'ai eu une rencontre avec mes membres et nous ne sommes pas contre un transfert de ressources, à condition que l'on trouve une façon de maintenir les services d'accueil en travail social en CLSC. »

Des négociations entre les groupes syndicaux et le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière quant aux modalités entourant les transferts sont présentement en cours, explique M. Vézina. Soulignons que son syndicat représente les professionnels du nord de la région.

Du côté de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) de Lanaudière, groupe syndical qui dessert plutôt le sud, le son de cloche est semblable.

Le porte-parole, Richard Belhumeur, admet apprécier la bonne volonté de l'employeur dans ce dossier, mais craint toujours une perte de services essentiels.

La réforme orchestrée par le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, rappelons-le, avait été annoncée l'an dernier. Elle consiste à développer le modèle des GMF en y intégrant principalement des travailleurs sociaux, mais aussi des nutritionnistes, des kinésithérapeutes et autres professionnels de la santé en puisant des ressources à même les CLSC. Une mesure visant à soutenir les médecins et à offrir de meilleurs services de proximité, particulièrement en région, assure le gouvernement. À la base, les GMF sont surtout composés de médecins et d'infirmières.

« Travailler en interdisciplinarité, c'est déjà le mandat des CLSC. Pourquoi déshabiller Paul pour habiller Jean, si ce n'est que le gouvernement souhaite transférer des services offerts au public vers des établissements gérés de manière privée par les médecins? », questionnait Richard Belhumeur, l'an dernier, à pareille date.

Le représentant politique appréhendait alors un abandon des services de prévention offerts en CLSC au détriment de la « mission curative des GMF », et ultimement, la disparition des CLSC.

« Les inquiétudes sont toujours là. Ce qu'il y a de différent maintenant, c'est qu'on sait que ça va se faire et on l'a accepté. Je sais aussi que neuf personnes parmi mes membres seront transférées bientôt. Pour le reste, on attend la fin des négociations », disait-il, en date du 22 février dernier.

Le CISSSL rappelle de son côté que les CLSC conservent 95 % de leurs professionnels et que la mesure ne touche qu'une infime minorité du personnel du réseau. On indique également que les services ne seront pas affectés, mais plutôt bonifiés, puisque les CLSC et les GMF travailleront en complémentarité sur le territoire.

Soulignons qu'au sud de la région, environ 12 ressources qui œuvrent à temps partiel, soit des infirmières cliniciennes, des kinésithérapeutes, des inhalothérapeutes, des nutritionnistes et des psychologues sont dans un processus de transfert qui se terminera sous peu. Au nord, ces professionnels sont presque tous en GMF, déjà.

### **D'ici le 31 mars**

GMF Lavaltrie-Lanoraie: Ajout d'un psychologue à temps partiel.

GMF Joliette: L'équivalent d'un travailleur social à temps complet est déjà en place et un autre à temps partiel s'ajoutera.

GMF Rousseau Montcalm: Ajout de l'équivalent de deux travailleurs sociaux à temps complet. Une autre ressource à déterminer sera ajoutée à temps partiel et une nutritionniste est déjà en place.

GMF Matawinie (Rawdon): L'équivalent d'un travailleur social à temps complet s'ajoutera. Une nutritionniste est déjà en place à temps partiel.

GMF Félimédec (Saint-Félix): Ajout de l'équivalent d'un travailleur social à temps complet.

Les GMF du nord disposent tous d'environ 2 à 4 infirmières cliniciennes qui sont déjà en place.